

Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire

Michelle Lecolle

▶ To cite this version:

Michelle Lecolle. Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation: le cas des adjectifs/noms en -aire. Revue Romane, 2011, 46 (2), pp.295-316. halshs-00842977

HAL Id: halshs-00842977 https://shs.hal.science/halshs-00842977

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michelle Lecolle

« Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire », Revue Romane, 46-2, 2011, pp. 295-316, John Benjamins, Amsterdam.

Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire

Le travail présenté dans cet article se situe dans le cadre d'un projet d'études sur les nominalisations¹. Il s'attache à la nominalisation désadjectivale en français, lorsqu'elle est non-marquée d'un point de vue morphologique – qu'il s'agisse d'une nominalisation par conversion ou de l'emploi nominal conjoncturel d'un adjectif (« distorsion catégorielle » dans les termes de Kerleroux 1996) : nous employons, pour regrouper les deux cas, le terme générique de « transcatégorisation ». Dans ce cadre, nous nous limiterons au cas des suffixés en -aire. Bien que la construction de lexèmes par conversion relève traditionnellement de la morphologie constructionnelle, l'approche sera ici principalement sémantique : de ce point de vue, il s'agit de repérer et de décrire des régularités dans l'apport sémantique de la nominalisation, régularités dont les exemples suivants, répartis en deux catégories, donnent un aperçu :

(1) humanitaire/l'humanitaire ; temporaire/le temporaire ; alimentaire/l'alimentaire – le beau ; le social ; le politique ; le tragique etc.

où le substantif désigne un concept, un domaine, un secteur.

(2) révolutionnaire/le, un(e) révolutionnaire ; volontaire/le, un(e) volontaire ; sédentaire/le, un(e) sédentaire – timide/le, un timide ; bavard/le, un bavard etc.

où le substantif désigne une classe d'individus, ici humains.

L'une et/ou l'autre de ces catégories ont déjà été repérées par certains auteurs (voir Guilbert 1975, Noailly 1999 et 2004, et, principalement, Roché 1991). Aussi, nous nous proposons ici de poursuivre ces descriptions, en les rassemblant et en les précisant d'un point de vue sémantique, à partir de notre corpus d'items en *-aire*. Comme les exemples le montrent, la conversion ne se limite naturellement pas à ces suffixés. Même en en restant simplement aux cas de conversion adjectif/nom, on sait que le procédé présente une certaine diversité (voir Roché 1991). L'étude ne sera donc pas exhaustive.

Étant donné l'étendue et la labilité du phénomène étudié, il nous a paru pertinent de recourir à un corpus vaste et aussi cohérent que possible. Les dérivés en -aire ont été choisis pour des raisons d'accessibilité (sur critère graphique), mais aussi pour les particularités du suffixe : de fait, ces dérivés forment un ensemble, composite mais assez homogène, qui constitue en lui-même un bon point de départ, pour des raisons qui seront présentées plus bas, pour l'approche de la conversion. Dès lors, ce qui est étudié ici est, non pas la dérivation en -aire pour elle-même, mais, à partir des dérivés, l'étape ultérieure d'une éventuelle opération de conversion. Nous chercherons à délimiter et caractériser différents types de nominalisation (de l'accès au concept, comme en (1) – nominalisation fondée sur du continu –, à la désignation d'une classe d'individus comme en (2) – nominalisation reposant sur du discontinu), en nous interrogeant sur l'affinité de tel type de nominalisation désadjectivale avec les propriétés de telle catégorie de dérivé en -aire.

Projet ANCOR (Analyse des Nominalisations sur CORpus), avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine.

Après une délimitation de l'objet d'étude en 1, la section 2 présente les deux modes de dérivations en -aire, formant respectivement des adjectifs et des noms. Signalons dès à présent que certains dérivés ont tout à la fois, à date ancienne, une double catégorisation, adjectivale et nominale. Ceux-ci nous intéressent particulièrement, à plusieurs titres : d'une part parce qu'ils sont un point d'observation privilégié sur des processus déjà à l'œuvre – on peut du moins le supposer. On peut se demander également, dans certains cas, s'il y a réellement lieu de parler de conversion ou si on n'a pas plutôt affaire à une forme et un sens qui se réalisent indifféremment en adjectif ou substantif, illustrant ainsi un principe d'économie, déjà relevé par Roché (2009) à propos des adjectifs ethniques. Enfin, certains lexèmes ont, en dehors même d'une éventuelle conversion, un, voire deux homonymes, formés indépendamment et selon un autre procédé, parfois à partir de la même base, parfois avec deux bases différentes (molaire). En voici quelques cas :

(3) parlementaire – le, un parlementaire ; exemplaire – un, l'exemplaire ; bullaire – le, un bullaire ; statuaire – le, un statuaire, la statuaire ; universitaire – un, l'universitaire ; molaire (de *moles*) – la, une molaire (« (dent) molaire » de *mola* (« meule »))

Dans certains de ces cas, l'homonymie peut donner lieu à des interférences ; nous y revenons plus bas.

Nous présenterons en 3 la constitution de notre corpus, constitué d'adjectifs et de noms en -aire, ainsi que de formes relevant d'une double catégorisation (adjectivale et nominale). Nous proposerons en section 4 deux « modèles » de transcatégorisation d'adjectifs, correspondant aux exemples 1 et 2 ci-dessus. En conclusion (section 5), nous discuterons, à partir de quelques exemples, l'apport descriptif des deux modèles confronté aux possibilités de sens attestés des lexèmes désadjectivaux.

1 - Préalable : précisions terminologiques et délimitation de l'objet

Le propos de cet article se rattache par certains aspects au champ de la morphologie constructionnelle, mais nous portons sur les faits empiriques étudiés un regard déterminé par un point de vue essentiellement sémantique.

Qu'implique ce point de vue ? La morphologie constructionnelle étudie des individus lexicaux et leur mode de construction : par conséquent, l'étude de la conversion, en tant que « changement qui modifie uniquement le trait catégoriel du lexème et introduit une fonction sémantique » (Fradin 2003 : 111), entre dans le cadre de la morphologie, pour laquelle chaque individu lexical (chaque lexème) est défini selon trois dimensions : sa représentation phonologique, sa catégorie (entraînant des propriétés morphosyntaxiques afférentes) et sa représentation sémantique (Fradin 2003 : 102). A ce titre, deux lexèmes respectivement adjectival et nominal (humanitaire/l'humanitaire, volontaire/le volontaire) ayant une même forme seront déclarés homonymes. Pour notre part, c'est à ce stade que débute l'analyse : dans l'observation de la parenté de sens des deux volontaire (Adj et N) et humanitaire (Adj et N) et dans la recherche du/des mécanisme(s) sémantique(s), supposé(s) régulier(s), du passage d'une catégorie à l'autre.

Elle est motivée par plusieurs observations : tout d'abord, de nombreuses formes sont adjectivales et nominales en même temps, en français contemporain comme dans des états antérieurs de la langue ; dans nombre de ces cas, il est difficile, voire illusoire de déterminer l'antériorité *chronologique* d'une catégorie par rapport à l'autre. Ce qu'on peut chercher à délimiter, en revanche, c'est une antériorité *logique*, descriptible à travers un/des processus que nous pensons voir à l'oeuvre de manière régulière. Nous postulons, par ailleurs, une continuité entre des faits discursifs récurrents, marqués syntaxiquement, et une intégration lexicale – une lexicalisation – de tel item dans une nouvelle catégorie : ainsi, le fait que tel adjectif (*statutaire*), puisse être employé substantivement (*le statutaire* (4)) – sa

2

lexicalisabilité comme nom² – sera-t-il supposé révélateur d'une tendance plus générale qu'on peut observer dans des substantifs attestés (cf. les exemples présentés en (1)).

(4) DIF dans la fonction publique : accord sur **le statutaire** et **le social**. (*Relevé de conclusions sur l'amélioration des carrières dans la fonction publique 2006-2008*, web)

Notre objet est donc centré sur la description d'un certain type de néologie (présumée), une néologie catégorielle, où nous cherchons à repérer des faits relevant de causes internes, c'est-à-dire systémiques (cf. l'opposition chez Guiraud (1986) entre « causes internes » et « causes externes » – historiques). Dans la conception que nous cherchons à défendre, causes internes (ici la transcatégorisation adjectif/nom) et causes externes (propres à chaque item) ne s'opposent pas mais s'articulent (comme le montre bien Guiraud à partir d'autres cas) ; notre propos est cependant centré sur les seules causes internes.

Par conséquent, nous postulons une continuité entre des faits nommés « distorsion catégorielle » par Kerleroux (1996) – comme en (4) : un lexème est employé en dehors de sa catégorie (adjectivale), mais il ne possède pas pour autant toutes les propriétés morphosyntaxiques de la catégorie nominale – et la conversion elle-même. Le terme générique de « trancatégorisation » (ici adjectif/nom), englobant la conversion *stricto sensu* (comme fait de construction d'un nouveau lexème) et les phénomènes de distorsion catégorielle comparables, est employé pour rendre compte de cette continuité.

Cette perspective nécessite d'observer les données du français contemporain à la lumière, parfois, de données étymologiques et de l'évolution des sens, tels qu'ils sont retracés par les dictionnaires (*Trésor de la Langue Française* (*TLF*) et *Dictionnaire Historique de la langue française* (*RH*))³. Les dérivations, en latin même, y seront aussi parfois mises à contribution, dans la mesure où elles éclairent les constructions dérivationnelles du français.

2- Procédé de formation des adjectifs et substantifs en -aire

Les suffixes -aire (savant) et -ier (populaire) sont très proches de par leur origine. On trouve avec les deux suffixes – les deux séries de suffixes, en fait – les mêmes types de dérivations.

On peut reprendre à propos de -aire ce que Roché (2003) signale, à propos de -ier, en introduction :

« Les mots construits avec le suffixe -ier(e) offrent un terrain d'observation particulièrement intéressant. C'est un suffixe qui forme des noms et des adjectifs : sont-ils dérivés parallèlement ? par un même suffixe ou par deux suffixes différents ? ou bien faut-il dériver les uns à partir des autres ? » (p. 75).

2.1 - Deux suffixes -aire

Les questions sont les mêmes avec les lexèmes construits en -aire. En en restant dans un premier temps à la seule question de la dérivation, on peut constater la présence de deux

Nous empruntons le terme et la notion de lexicalisabilité (vs lexicalisation) à Habert (1998), qui se base luimême sur différents travaux de D. Corbin. La lexicalisation, quant à elle, correspond à l'introduction dans le lexique de nouveaux termes, par quelque moyen que ce soit, et en particulier pour répondre à un besoin social (cf. Lecolle 2007).

A la différence d'autres dictionnaires, le TLF adopte très généralement une logique de « regroupement » (adjectif et substantif, pour ce qui nous occupe), lorsque les lexèmes présentent une parenté de sens. Nous n'utilisons pas ce choix lexicographique comme un critère de classement, mais comme un élément de description et d'information sur les lexèmes, parmi d'autres (dont notamment l'ordre – « adj. et subst » ou « subst et adj. » –, l'étymologie et les définitions elles-mêmes). Les exemples, nombreux et développés dans ce dictionnaire, fournissent également un élément de description (on sait que la pratique lexicographique y a recours, en complément de la définition et d'autres éléments de la micro-structure).

suffixes, correspondant à deux modèles de construction différents, donnant des adjectifs et des noms⁴:

- 1) type 1 : correspondant au type latin relationnel en -aris⁵ (alimentaire ; communautaire ; réglementaire / régulier)
- 2) type 2 : du latin -arius, a, um (libraire ; récipiendaire / portier).

Le premier (type 1) donne fondamentalement des adjectifs relationnels sur base nominale : alimentaire, communautaire, pulmonaire, véhiculaire, valvaire, volontaire, vestimentaire, parlementaire (Adj), statutaire, révolutionnaire, identitaire, exemplaire (Adj). Certains renvoient à une forme (molaire₂; soléaire de solearis, dér. de solea : « qui a la forme d'une sandale »; verrucaire : « en forme de verrue »). Les substantifs (11 items), lorsqu'ils sont formés avec ce suffixe, relèvent manifestement de l'effacement d'un nom hyperonymique : frimaire N = (mois) frimaire (cf. frimas); (doigt) annulaire, (dent) molaire.

Le second (type 2) donne plutôt des noms : il correspond à un modèle actanciel. Comme pour les suffixés en *-ier* (cf. Roché 2003 et 2006), la base correspond à un procès, le dérivé désignant un des actants. Ainsi, les dérivés :

- sont des noms d'agent sur base nominale : *pétitionnaire* sur *pétition ; réactionnaire* sur *réaction* ;
- désignent le résultat du procès : commentaire ;
- le bénéficiaire du procès : *allocataire*.

Comme pour les dérivés en -ier, le dérivé substantival de type 2 (en -arius) peut aussi désigner :

- un agent exerçant une activité en rapport avec la base : disquaire, bibliothécaire ;
- un lieu contenant, ou encore un recueil ou une collection d'objets désignés par le N base : *lapidaire, reliquaire, bestiaire, argumentaire, bullaire* (« ensemble de bulles (papales) ») ;
- au contraire le membre d'une collection (parlementaire (N), sectaire, légionnaire).

On retrouve globalement cette répartition en deux catégories, que le dérivé soit formé en français sur base française, ou formé en latin (avec suffixe -aris : scalaire, ou avec suffixe -arius, a, um : silentiaire — « qui fait observer le silence ») : ainsi les deux lexèmes exemplaire se répartissent-ils respectivement en exemplaire (Adj) du lat. exemplaris et exemplaire (N) de exemplarium : « modèle, type ».

Comme certains exemples le montrent déjà, signalons que la répartition sémantique et catégorielle entre les deux ensembles n'est pas toujours conforme, régulière et lisible, en français contemporain du moins — ainsi *temporaire*, pourtant adjectif, est-il issu de *temporarius*. Elle est aussi parfois paradoxale, du moins en apparence : en dépit de son sens (nominal) contemporain, *révolutionnaire* est construit selon le type 1, comme adjectif relationnel (« relatif à une révolution »), et non, d'abord, selon un modèle actanciel (« qui prend part à une révolution », deuxième sens, selon le TLF).

2.2 - Double catégorisation et transcatégorisation

Les mots construits avec -aire correspondent donc globalement à des lexèmes de deux catégories (Adj et N), conformément aux deux types de suffixation. L'analyse sémantique qui débute à ce point nécessite de laisser de côté la notion de lexème, en se penchant sur la fluidité du passage d'une catégorie à l'autre : dès lors, ce qu'on observera préférentiellement, ce sont les items qui relèvent, en français contemporain, d'une double catégorisation, ou qui, adjectifs, peuvent être employées substantivement : en (1) le temporaire, l'alimentaire ; en (2) le volontaire, un sédentaire.

⁴ La présentation de ces suffixés est ici succincte ; la répartition chiffrée de ces classes sera présentée en § 3.

⁵ Son allomorphe -alis, donne en français l'abondante série des adjectifs en -el ou en -al (cf. Roché 2006 : 63).

Dans ces cas, y a-t-il « transfert » (transcatégorisation) de l'un à l'autre ? De l'adjectif au nom ? Et d'un point de vue sémantique, sur quoi repose cette transcatégorisation ? Est-ce la qualité (fût-elle d'abord « relationnelle ») qui est nommée, comme elle le serait par un Nabstrait correspondant (*le temporaire* correspondant à « la temporarité »), cas présenté en (1)⁶ ? Ou est-ce un individu auquel correspondrait préférentiellement un qualificatif, cas de (2) (*le volontaire* comme *la personne volontaire*) ? Et peut-on repérer des régularités, à mettre en lien avec l'un et l'autre des deux suffixes -aire ?

Nous revenons à ces questions par plusieurs voies, après avoir présenté la constitution et la composition du corpus.

3 - Constitution du corpus de noms et d'adjectifs dérivés en -aire

Le corpus a été constitué de la manière suivante : une sélection automatique sur critère graphique (-aire(s) en fin de mot) dans Frantext à partir de 1800 et dans le TLFi (tous « objets textuels », c'est-à-dire dans la totalité du dictionnaire, exemples compris), complétée par des recherches sur divers corpus contemporains, donne une première liste, très « bruitée » d'environ 3 000 items. Après élimination des items non pertinents (noms propres, verbes, erreurs diverses), vient une sélection plus interprétative : sont ici éliminés les lexèmes non construits (affaire) ou totalement démotivés eu égard à la dérivation, les emprunts (dispensaire), les noms féminin en -aire relevant le plus souvent d'autres processus constructionnels, mais aussi des adjectifs univoques relevant de terminologies techniques⁷. Nous avons conservé en revanche, comme dit précédemment, les formes construites en latin à partir de -arius, a, um et -aris qui restaient motivées⁸.

À partir d'une première liste de 818 items, nous avons ensuite mis de côté les doublons représentés par les divers préfixés pour n'en conserver que leur base (nous avons ainsi conservé scolaire, en éliminant périscolaire et parascolaire). Le corpus définitif comporte 614 items dont nous avons confirmé la catégorie grammaticale (ou la double catégorisation) dans les dictionnaires (voir tableau 1 ci-dessous). Y figurent quatre séries catégorielles : noms (N), adjectifs (Adj), adjectifs-noms (A-N), noms-adjectifs (N-A). L'ordre A-N et N-A représente l'ordre logique postulé, mentionné en § 1. Celui proposé par le TLF nous a généralement paru pertinent, au vu des significations présentées ; dans le cas contraire, nous inversons ; nous laissons l'ordre du TLF en cas d'incertitude... ou de perplexité⁹. Enfin, dans les séries d'homonymes, les lexèmes construits indépendamment (cf. supra) sont comptés chacun pour 1 : exemplaire, bullaire, universitaire, statuaire, molaire₁ et molaire₂ figurent dans chacune des deux catégories Adj et N; de même pour les homonymes nominaux (statuaire). Mais nucléaire par exemple est noté et compté pour 1 dans A-N, puisqu'il s'agit pour nous d'un cas de transcatégorisation (même si la valeur nominale n'est pas mentionnée

⁶ Le Nabstrait (NA) et l'adjectif substantivé n'ont naturellement pas le même sens. Nous ne traitons pas directement cette différence ici (elle est abordée par Lauwers, 2008 et par Sanchez et Cadiot, 2007), la référence au NA étant donnée comme glose indicative.

Il s'agit d'un choix, motivé par un souci de faisabilité d'une part, d'interprétation d'autre part : en effet, de nombreux items en -aire (inconnus pour nous) relèvent manifestement de domaines techniques (médical en particulier) et nous avons supposé que, en tant qu'éléments de terminologie, ils étaient peu accessibles aux variations qui nous intéressent. En outre, nous n'avons pas vu la nécessité, autre que quantitative, de conserver tous les items relevant manifestement d'un même processus, comme c'est le cas.

Ainsi, *scolaire*, certes démotivé en français contemporain par rapport à école, est motivé en latin en tant que dérivé *scholaris* de *schola*.

Incendiaire par exemple relève du type 2 selon sa dérivation; l'ordre du TLF est cependant Adj. puis N, ce qui parait paradoxal si l'on envisage cet ordre comme chronologique ou logique. D'un autre côté, adversaire est, selon ce dictionnaire, d'abord nom puis adjectif, ce qui est conforme à son type dérivationnel, mais parait contre-intuitif. Le recours à une ressource lexicographique comme le TLF (dont les attestations sont parfois datées) présente des inconvénients, mais qui sont compensés par de nombreux avantages d'un point de vue lexical et sémantique, et que nous tentons d'équilibrer en consultant les notices étymologiques, souvent éclairantes, et d'autres dictionnaires (RH).

dans le TLF, elle nous parait stabilisée en français contemporain ; le sens nominal est, certes, notablement différent du sens adjectival, mais il en procède, moyennant une spécialisation en physique).

Ce qui donne la répartition suivante :

	Catégories					
type	Adj	A-N	N	N-A		
1	325	73	11	2		
2	10	19	146	20		
3	0	7	0	0		
614	335	99	158	22		

Tableau 1 : corpus - répartition par type et catégorie

Dans ce tableau, figurent les types 1 et 2 déjà décrits, et le type 3 (correspondant aux A-N comme *quadragénaire*).

Voici quelques exemples des autres catégories, où nous mêlons volontairement des lexèmes d'usage courant et peu courant :

N de type 1 : annulaire, frimaire, pédicellaire, religionnaire ;

Adj de type 1 : acutangulaire, alimentaire, ambulacraire, aréolaire, humanitaire, judiciaire, malaire, monétaire, populaire, scolaire, soléaire, universitaire, velléitaire ;

A-N de type 1 : célibataire, centenaire, circulaire, documentaire, hebdomadaire, militaire, nécessaire, ordinaire, pénitentiaire, poitrinaire, publicitaire, révolutionnaire, sanitaire, secondaire, volontaire, vulgaire ;

N de type 2 : commanditaire, réactionnaire, disquaire, bestiaire, légionnaire, universitaire, visionnaire, victimaire ;

N-A (plutôt de type 2): adversaire, prolétaire, sectaire, signataire;

Adj de type 2 : conciliaire, testamentaire ;

A-N de type 2 : incendiaire, intérimaire, réfractaire, sédentaire ;

A-N de type 3 : quadragénaire.

Le tableau 2 présente la répartition en nombres et pourcentages des seuls types 1 et 2 (607 items). Les tendances, parfois très fortes en pourcentages (97% d'adjectifs de type 1, 93% de noms de type 2), reflètent les affinités de ces types avec les catégories respectivement adjectivale et nominale.

	Catégories							
type	Adj		A N		N		N A	
1	325	97,0%	73	79,3%	11	7,0%	2	9,1%
2	10	3,0%	19	20,7%	147	93,0%	20	90,9%
						100,0		
607	335	100,0%	92	100,0%	158	%	22	100,0%

Tableau 2 : répartition des items de types 1 et 2

4 - Adjectifs, nominalisation potentielle et double catégorisation

Parmi les catégories présentées dans le tableau 2, nous nous intéressons à présent aux cas d'adjectifs (Adj et A-N) en envisageant leurs possibilités de nominalisation (attestée, selon les dictionnaires ou nos connaissances (A-N) ou postulée, pour certains Adj). Nous chercherons à circonscrire des régularités qui permettaient de décrire la nominalisation, qu'elle soit conjoncturelle dans un emploi substantivé de l'adjectif en discours (*le statutaire* (4), *le communautaire* (5), *le soléaire* (6) – catégorisés en Adj), ou stabilisée lexicalement (catégorisés en A-N: *l'ordinaire*, *le nécessaire*, *le vulgaire* d'un côté, type 1; *le sédentaire*, *le volontaire* de l'autre, type 2). Comme signalé en § 1, le point de vue qui sous-tend l'analyse est celui d'une continuité entre des faits de discours lexicalisables et leur lexicalisation effective – continuité dans son principe d'une part, gradualité empirique de la lexicalisation transcatégorielle de l'autre.

- (5) **Le communautaire** occupe une place de choix sur les sites français. (http://www.webmarketing-com.com/tag/communautaire)
- (6) Ces muscles sont très considérables dans l'homme qui a les gras de jambe plus forts qu'aucun quadrupède. Ces trois *muscles* se rencontrent toujours : **le soléaire** est moins considérable dans les quadrupèdes que dans l'homme (Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, 1805, p. 383. Nous soulignons)

Les exemples (5) et (6) permettent d'illustrer respectivement deux modèles (A et B) de nominalisation d'adjectifs, que nous présentons ci-dessous (§ 4.1 et 4.2); nous confronterons par la suite en § 4.3 ces propositions aux types 1 et 2 de dérivations en *-aire*, afin de répondre aux questions posées au § 2.

Ces deux modèles sont respectivement illustrés par les deux séries d'énoncés suivants, où, pour montrer la généralité des phénomènes, nous faisons figurer des lexèmes en *-aire* parmi d'autres, tous présentant une transcatégorisation conjoncturelle ou stabilisée :

- (7) **Le beau** et **le joli** faisaient bon ménage ; **le superbe** se complétait par **le gracieux** ; **le grand** ne gênait pas **le petit**. (Hugo, *Les Travailleurs de la mer*, cité par Noailly 2004. Contexte : description de la nature au printemps).
- (8) Ça nous change de l'ordinaire.
- (9) Quant à *la masse du peuple* et **au vulgaire** qui comprend *presque tout le monde*, ils ne sentent aujourd'hui que les malheurs accidentels produits par l'envahissement du territoire. (Maine De Biran, *Journal*, 1816)
- (10) L'humanitaire séduit de plus en plus.
- (11) Le classique se vend bien.

Comme (4) et (5), ainsi que (1), ces exemples relèvent d'un modèle que nous qualifions de « préréférentiel »¹⁰ et qui opère par « massification » et « prélèvement » (cf. § 4.1) – modèle A.

- (12) M. Singlin, en partant, témoigna être fort touché de la mort d'un jeune **solitaire**, qui venoit depuis dix ou douze jours de mourir dans nos bras. (Sainte Beuve)
- (13) La trame du livre est d'une minceur extrême : sur un rocher des îles Anglo-Normandes **une célibataire** aux approches de la trentaine guette en vain une lettre en provenance du Laos et parle toute seule (A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982, p. 372-373)

7

Nous reprenons le terme à Corbin et Temple (1994). Il s'agit ici de décrire un processus relevant de phénomènes sémantiques réguliers et répondant à des « causes internes », indépendamment donc de circonstances extra-linguistiques (référentielles, socio-culturelles, historiques).

Comme (6), et (2) précédemment, ces exemples relèvent d'un modèle dit « d'ellipse » ou « d'effacement » (cf. § 4.2) – modèle B.

Ces deux modèles sont déjà postulés dans leur principe par Roché (1991), reprenant et discutant Guilbert (1975).

4.1 - Modèle A: massification et « prélèvement »

Le modèle A se présente plutôt dans les cas où l'adjectif renvoie à une notion (solaire, scolaire, communautaire, statutaire, spectaculaire): il présente, en tendance, une affinité avec les adjectifs de type 1 ; il n'est en revanche pas valable pour décrire les cas où l'adjectif découle d'un modèle actanciel (type 2 : testamentaire, réactionnaire).

Le modèle A apparaît déjà chez plusieurs auteurs, dont Noailly (1999) dans un chapitre sur « l'adjectif substantivé », dans une partie dont le titre est « L'accès au concept » (*le beau* : « ce qui est beau »). Pour notre part, nous proposons de prendre « l'accès au concept » luimême comme un principe de base qui permet de rapprocher et de systématiser plusieurs faits présentés par l'auteur dans des catégories différentes : une valeur générique et abstraite, une valeur plurielle, d'autres valeurs syntaxiques ou lexicales (que nous qualifions de « prélèvement »), cf. 4.1.1 *infra*. En effet, comme le signale Noailly ailleurs (1999 : 140),

Le Adj fonctionne comme une sorte de valeur générique, et vise toute référence potentielle répondant à une propriété.

On remarquera dans un premier temps que l'adjectif, comme l'adjectif nominalisé, présentent une même caractéristique d'homogénéité, de continu de la qualité (ce que Culioli 1999 nomme « compact »). Cette caractéristique, appliquée à la nominalisation, est décrite ainsi par Lauwers (2008) :

« (non-lexicalized) NAs [Adjectif Substantivé] suppose an *in situ* process of homogenization or massification of the dissimilar ».

C'est pourquoi nous utilisons le terme de « massification ».

Ici, le genre est nécessairement masculin, correspondant à ce que Roché (1991) nomme le pseudo-neutre, qui renvoie, dans ses termes, à « quelque chose qui est Adj. ».

[par opposition aux adjectifs substantivés par ellipse d'un déterminé implicite, cas du modèle B] une substantivation du type « pseudo-neutre » avec l'article *le* laisse au nouveau substantif tout le champ sémantique que couvrait potentiellement l'adjectif. *Le nucléaire*, c'est « tout ce qui concerne, d'une façon ou d'une autre, l'énergie nucléaire »; et le *Robert* définit justement *l'agro-alimentaire* comme « l'ensemble des activités économiques agro-alimentaires ».

Cette substantivation a une valeur abstraite, offrant ainsi une latitude sémantique qui lui permet de déboucher sur différents emplois, parfois concrets, selon le sens des lexèmes et les contextes. Nous les présentons ici, à partir de l'emploi substantivé de *blanc*: cet exemple permet d'illustrer une large palette des potentialités syntactico-sémantiques du modèle A; nous confronterons ensuite ces cas aux adjectifs et A-N en -aire.

4.1.1 - L'exemple de (le) blanc

Le blanc, comme qualité (« le fait d'être blanc »¹¹), manifeste, selon Sanchez et Cadiot (2007), « l'autonomie de la couleur ». Il s'agit ici d'un point de départ à partir duquel se présentent plusieurs possibilités d'emploi, et donc plusieurs valeurs, présentées par les auteurs (p. 128) dans des termes proches des nôtres.

a- L'emploi générique

¹¹ Cette valeur est la seule étudiée par Kerleroux (1996) dans son approche de la conversion désadjectivale.

Martin (1986) décrit l'article *le* comme un article intensionnel qui, dans les phrases génériques (SN défini singulier) renvoie à l'ensemble des propriétés (*le chat*, dit Martin (p. 190), renvoie à la « /chatitude/ »). Pour les qualités, exprimées par les adjectifs, ce renvoi est on ne peut plus direct.

(14) a) Le blanc, c'est reposant.

b- [Le Adj. de ce N] : Le blanc de cette neige = « la blancheur de cette neige »

(14) b) Le blanc de cette neige est reposant = « cette neige est blanche et c'est reposant »

c- Le blanc (collectif)

De la qualité, le passage au sens collectif de *le blanc* se fait naturellement : il repose sur l'homogénéité, le caractère « compact » de la référence. Cette valeur est glosée par Noailly (2004 : 160) en « l'ensemble de ce qui est Adj. ».

(14) c) Le blanc est au quatrième étage (et l'ameublement au second).

d- [Un Adj. de N]/[d'un Adj]

Ici, la qualité (pour les adjectifs qualitatifs) est visée à son plus haut degré, à un degré dont le référent du N représente un parangon :

(14) d) Un blanc de neige/Il est d'un blanc!

e- « Prélèvement1 », le partitif : du blanc

Le sens peut être abstrait ou concret, comme par exemple dans la référence à de la peinture blanche :

(14) e) Il me faut du blanc.

f- Le « Prélèvement2 » [Le Adj. de ce N]/[Le Adj. du N], dans un deuxième sens, est ce qu'on appelle traditionnellement « valeur d'occurrence » :

(14) f) Le blanc de ce linge n'est pas net.

Le blanc de ce linge n'est ici pas équivalent à « la blancheur de ce linge » comme en b, mais peut être glosé par « Le blanc dans ce linge » (différent du blanc d'autres supports, e. g. le blanc de ce lavabo). On trouve cette même valeur dans le blanc du mur, pour lequel Sanchez et Cadiot parlent de « manifestation de la couleur en tant que couleur dans le mur » (p. 126).

g- Le « Prélèvement3 » est un prélèvement concret, correspondant à une singularisation (« un [quelque chose qui est] blanc »), qui se lexicalise en se spécifiant référentiellement :

Le/un blanc : [+H] catégorie « raciale »

Le/un blanc (dans la conversation)

Le/un blanc (de poulet) etc.

Ici, le nom est combinable avec les déterminants défini et indéfini.

Le tableau ci-dessous récapitule ces différentes possibilités.

	Type d'emploi
a)	Le Adj] générique = « ce qui est Adj »
b)	Le Adj. de ce N] = « ce N est Adj »
c)	Le Adj] collectif = « l'ensemble de ce qui est Adj »
d)	Un Adj. de N]/[d'un Adj] : le référent du N est un parangon
e)	Prélèvement1 avec partitif (du blanc)

f)	Prélèvement2. [Le Adj. de ce N]/[Le Adj. du N] : valeur d'occurrence
g)	Prélèvement3 : valeurs concrètes (le, un blanc de poulet)

Tableau 3 : récapitulatif des valeurs de blanc nominalisé

4.1.2 - Confrontation aux adjectifs et aux adjectifs-noms en -aire

Tous les adjectifs en -aire ne sont naturellement pas susceptibles de substantivation par transcatégorisation (? le segmentaire ; ? le biliaire¹²) ni de transcatégorisation selon le modèle A ; parmi ceux qui peuvent être substantivés selon ce modèle ou qui le sont (A-N), tous ne peuvent pas non plus connaître les différentes valeurs répertoriées avec le blanc : la transcatégorisation est le plus souvent incomplète et instable (parfois inaboutie, lorsqu'il s'agit de simple « distorsion catégorielle », selon les termes présentés plus haut). C'est d'ailleurs cette incomplétude, manifestée par l'impossibilité des adjectifs employés substantivement de présenter certaines propriétés combinatoires typiques des substantifs, qui constitue un argument pour Kerleroux (1996) contre le terme de « conversion » dans ces cas. Nous ne parlons pas non plus ici de conversion, mais notre perspective est autre, et ce sont précisément ces états intermédiaires, et éventuellement transitoires au regard de la lexicalisation, qui nous paraissent révélateurs de l'aspect sémantique du processus de transcatégorisation lui-même.

Plusieurs adjectifs de type 1 peuvent se substantiver dans un emploi générique (valeur a) ; en voici quelques-uns, cf. (15), (16) et (17) :

- Alimentaire, balnéaire, bancaire, communautaire, complémentaire, culinaire, disciplinaire, élémentaire, épistolaire, extraordinaire, glaciaire, héréditaire, humanitaire, identitaire, judiciaire, légendaire, littéraire, populaire, scolaire, secondaire, sécuritaire, spectaculaire, statutaire, universitaire, utilitaire, vestimentaire.
- (15) Oui, l'épithète littéraire ne doit pas être prise en mauvaise part, si **le littéraire** n'est que la mise en forme du commun. (G. Gurvitch *Traité de sociologie*, t. 2/1968, pp. 396-397)
- (16) tout y est simple, même l'extraordinaire (P. Morand, Londres, 1933, p. 327)
- (17) les plus anciennes y entrèrent par le biais du merveilleux : fées et lutins, oiseaux enchantés, fleurs miraculeuses, elfes et monstres, tout **le légendaire** médiéval figurait un large sentiment de la vie [...] (E. Mounier, *Traité du caractère*, 1946, p. 127)

Et voici quelques A-N:

Arbitraire, contraire, documentaire, fiduciaire, intermédiaire, nécessaire, nucléaire, numéraire, ordinaire, publicitaire, révolutionnaire, sanitaire, secondaire, vulgaire.

Pour ces adjectifs et A-N, le « passage » de la valeur générique à la valeur collective (c) nous parait possible (tout le légendaire médiéval en (17)), mais il est plus ou moins direct et naturel selon le contexte et le sens de l'adjectif – notamment sa capacité (sociale et culturelle, selon des critères relevant de causes « externes ») à fonder une classe (simplement avec une fonction distinctive, parfois), et donc un ensemble d'objets : le scolaire rassemble tout ce qui peut être qualifié de scolaire, notamment des livres ; l'épistolaire, un ensemble d'activités ou de produits de cette activité ; le judiciaire ou l'humanitaire, de même – l'identitaire en revanche est moins spécifié, et le secondaire au contraire est spécifié par l'usage dans telle valeur sémantico-référentielle (domaine scolaire). Ce passage au collectif parait plus difficile,

On se base ici sur l'intuition et sur quelques relevés d'après lesquels les adjectifs exclus de la nominalisation sont les moins courants, les plus spécialisés et relevant de terminologies particulières.

néanmoins, lorsque l'adjectif est réellement qualificatif (que serait l'ensemble représenté par *l'extraordinaire* ou *le spectaculaire* ?).

Ensuite, si l'on teste les structures en [Le Adj. de ce N], certains des adjectifs (ces qualificatifs même) y satisfont, selon les deux valeurs répertoriées en b et f (voir Tableau 3) :

Le spectaculaire/l'extraordinaire/l'exemplaire de cette situation

- b) cette situation est spectaculaire/extraordinaire/exemplaire
- f) ce qui est spectaculaire/extraordinaire/exemplaire dans cette situation

Enfin, les lexèmes vérifiant les valeurs concrètes, dites de « singularisation » (g), sont assez rares (un nécessaire, un utilitaire mais *un alimentaire, *un identitaire), et leurs emplois diversement répandus : courants pour un/le/les humanitaire(s) (18) ou pour publicitaire (19) et documentaire ; plus marqué et vieilli pour populaire.

- (18) L'ONU derrière les humanitaires (web)
- (19) Les confessions d'un publicitaire (David Ogilvy, titre d'ouvrage, 1963)
- (20) Aussi **le populaire** n'a pas manqué de lui assigner un nom, il l'a personnifiée, et il a choisi pour cela dans son vocabulaire ce qu'il trouvait de plus illustre : César, Trajan, Brunehaut, Charlemagne, etc. (Vidal de la Blache, *Principes de géographie humaine*, 1921, p. 237)

Ce dernier exemple illustre le cas d'une valeur générique, mais construite à partir de ce que nous avons nommé « singularisation » : non plus, donc, « ce qui est populaire » mais « l'être humain populaire, quel qu'il soit ».

4.2 - Adjectifs substantivés selon le Modèle B : ellipse

Comme on l'a signalé plus haut, seuls les adjectifs du type 1 répondent au modèle A de transcatégorisation. En revanche, le modèle B « par ellipse » concerne potentiellement des adjectifs de type 1 et 2, et notamment, comme on le verra, des adjectifs relationnels de type 1 dérivés de noms de parties du corps (*soléaire*, *pulmonaire*) ou relevant plus généralement de terminologies (*laminaire*). Nous rassemblons ici pour la présentation certains items des deux types (adjectifs et A-N) qui peuvent être décrits selon ce modèle. La distinction entre les deux catégories (adjectifs et A-N), établie selon les entrées du TLF, montre ici ses limites avec la labilité du processus de transcatégorisation – il nous parait donc artificiel de les distinguer :

type 1 : célibataire, circulaire, hebdomadaire, laminaire, missionnaire, pulmonaire, trentenaire, soléaire, vernaculaire, volontaire ;

type 2 : auxiliaire, bénéficiaire, sédentaire, suicidaire, vacataire.

Nous utilisons pour ce modèle le terme d'« ellipse », qui nécessite un commentaire. On entend sous ce terme des phénomènes assez divers, mais, en principe, des faits de discours, qui recouvrent par exemple l'omission d'un mot qui peut être reconstitué dans le cotexte immédiat – c'est le cas en (6) où *le soléaire* désigne « le muscle soléaire ». En recourant à ce terme et à cette description, nous postulons donc que *soléaire* puisse, dans la continuité de cet emploi discursif, se stabiliser en substantif indépendamment d'un tel contexte. Si nous ne pouvons l'attester pour *soléaire* sur la base de corpus, il nous semble qu'une telle continuité est fortement plausible dans le cas d'autres adjectifs employés comme substantifs (nous l'avons confirmé pour *(muscle) pulmonaire*), ou d'adjectifs dont la nominalisation est entérinée par les dictionnaires (les A-N); il convient néanmoins de préciser que le terme « ellipse » recouvre alors plutôt l'idée d'implicite – le nom est sous-entendu parce qu'il s'impose, en quelque sorte – que celle d'incomplétude¹³. Dans ces cas, le nom tête d'un SN

¹³ Cf. Jacques (2003, chapitre 3) pour une discussion de la notion d'ellipse, et notamment la distinction entre incomplétude (quelque chose manquerait) et implicite.

originel est restituable, soit parce qu'il est univoque et le seul approprié – c'est le cas des adjectifs nominalisés de domaines techniques, cf. *infra* –, soit parce qu'il n'est susceptible de renvoyer qu'au contenu [+Hum] : *un sédentaire/une personne sédentaire*. Voici quelques exemples, classés en deux catégories :

1. Désignations techniques ou spécialisées :

```
circulaire > une X circulaire (lettre)
hebdomadaire > un X hebdomadaire (journal)
laminaire > un X laminaire (champignon)
maxillaire > un X maxillaire (os)
pulmonaire > un X pulmonaire (muscle)
vernaculaire > un X vernaculaire (langage, langue)
molaire > une molaire (dent)
```

On ajoutera, parmi d'autres, annulaire, nominalisé à date ancienne (1539, selon le TLF).

2. Désignation d'humains :

```
autoritaire > un X autoritaire ; X [+Hum]
célibataire > un X célibataire ; X [+Hum]
centenaire > un X centenaire ; X [+Hum]
insulaire > un X insulaire; X [+Hum] : habitant d'une île
suicidaire (type 2) > un X suicidaire ; X [+Hum]
auxiliaire (type 2) > un X auxiliaire ; X [+Hum]
```

Dans le cas des désignations d'humains, davantage qu'un phénomène syntactico-discursif d'ellipse (peut-être diversement attesté et attestable), le fait le plus remarquable selon nous est, d'un point de vue sémantico-référentiel, le transfert à la catégorie nominale d'une caractéristique, d'une propriété : en fondant une classe sémantique, ce transfert cristallise cette propriété en un ensemble stable, fondé sur des bases objectives (*centenaire*, *célibataire*), appréciatives (*autoritaire*) ou encore liées à une activité ou un comportement (*suicidaire*, type 2).

Les valeurs des substantifs désadjectivaux relevant du modèle B sont concrètes. D'un point de vue combinatoire, ces substantifs peuvent être associés avec différents déterminants (hormis le partitif), au singulier comme au pluriel, ce qui n'est pas le cas avec ceux du modèle A. Le genre des substantifs de la première série reste attaché à celui du nom élidé ou à son hyperonyme, alors que, pour ceux de la seconde série ([+Hum]), masculin et féminin sont possibles selon le genre du référent (un/une célibataire).

4.3 - Répartition des adjectifs substantivables et des adjectifs-noms selon les deux modèles de nominalisation

Les modèles A et B de nominalisation potentielle ou effective peuvent à présent être confrontés aux deux principaux types de dérivation en -aire retenus.

Rappelons tout d'abord que les cas d'adjectifs et d'A-N de type 1 (398 en tout) sont nettement plus nombreux que ceux de type 2 (29), ce qui est conforme à leurs type de construction dérivationnelle ; de son côté, le type 2 est davantage représenté dans les N et N-A (166 items en tout, contre 13 de type 1 dans ces deux catégories).

Deux modèles de nominalisation sont disponibles, donc, mais le modèle A connaît davantage de restrictions que le modèle B, puisque relèvent de ce dernier les items de type 2

ainsi qu'une quantité non négligeable d'adjectifs de type 1, alors que le modèle A s'applique exclusivement à des adjectifs de type 1 (cf. les exemples présentés en 4.1.2). Nous tentons à présent d'expliquer cette répartition. La caractéristique « adjectif relationnel » en elle-même ne nous paraît pas opératoire ici, car elle est trop générale et non discriminante. Plutôt que ce critère, il faut considérer, d'une part, le sens des adjectifs dérivés, et, d'autre part, dans le cadre de la nominalisation, des faits de lexicalisation relevant de « causes externes » (voir cidessous et § 5). Le paramètre sémantique pertinent se situe, selon nous, dans la distinction /continu/ vs /discret/, chacun des deux modèles ayant une affinité avec un des termes. Examinons ceci.

Les items de type 2, nous l'avons vu, sont le plus souvent dérivés de verbes ou de noms déverbaux et relèvent d'un modèle actanciel. Ils sont donc, par essence, discrets, et en tous cas peu aptes à renvoyer, que ce soit comme adjectifs ou comme substantifs, à une qualité abstraite, continue, et indépendante d'un support humain. En conformité avec leur type, ils relèvent donc systématiquement, lorsqu'ils sont nominalisés, du modèle B, où le nom désigne une classe d'humains « saisis » par le biais d'une caractéristique liée à leur comportement ou leur activité (au sens large) : réactionnaire, suicidaire, testamentaire, doctrinaire, auxiliaire. D'une certaine manière, leur faire leur « colle à la peau » jusqu'à en devenir un être, apte à la constitution d'une classe – une classe d'individus.

Pour ce qui est des lexèmes de type 1, ceux-ci présentent, en tendance une affinité remarquable avec la nominalisation du modèle A, c'est-à-dire avec la construction d'une catégorie abstraite et générique, continue, à partir d'un trait général. Le fait que cette catégorie puisse, parfois, se concrétiser dans un ensemble (*l'alimentaire*, *l'humanitaire*, *le publicitaire*) ou dans un individu (*un humanitaire*, *un publicitaire*) relève d'un fait d'économie et de « recyclage lexical », mais ne change rien au caractère continu originel du processus. Nombre d'entre eux cependant se nominalisent selon le modèle B. Dans ces cas, comme on l'a vu cidessus, c'est une qualité, fût-elle relationnelle (*pulmonaire*), qui fonde la désignation d'une classe d'individus : le sens de l'adjectif, et en particulier le fait qu'il se rapporte à une caractéristique circonscrite, discrète, comme l'est une partie du corps, fournit un élément d'explication pour le modèle « choisi ».

On peut revenir, à la lumière de ces deux modèles de nominalisation, sur certains exemples d'homonymes présentés en introduction : nous avions signalé que les deux dérivés *exemplaire* (Adj et N) étaient construits indépendamment – respectivement selon les types 1 et 2. Il en est de même pour *universitaire* (Adj de type 1 et N de type 2). Conforme à son type, *exemplaire* (Adj), lorsqu'il est nominalisé par transcatégorisation, connaît les valeurs générique (a) – *l'exemplaire* = « ce qui est exemplaire » –, et de prélèvement (b et f) – *l'exemplaire de cette situation* (voir Tableau 3). De même, on a bien pour *l'universitaire* la possibilité des valeurs générique et collective – *l'universitaire* correspondant à « (tout) ce qui relève de la relation à l'université » :

(21) L'universitaire en questions. (web)

En dépit d'apparentes interférences avec leurs homonymes nominaux, différentes valeurs des adjectifs *exemplaire* et *universitaire* nominalisés sont donc couvertes, mais indépendamment du substantif, lui-même directement construit par dérivation (à la différence de *l'humanitaire*, par exemple).

5 - Discussion et remarques conclusives : lexicalisabilité et lexicalisation

Nous nous sommes interrogée sur l'apport sémantique de la nominalisation désadjectivale. Voici, en résumé, un rappel des deux modèles descriptifs proposés :

un modèle A par « massification » fait passer l'adjectif dans la catégorie nominale, mais n'en change pas fondamentalement le sens : la signification reste liée à la qualité, à l'« être » – c'est le cas de *l'humanitaire*, *l'alimentaire*, *le populaire*,

- l'identitaire (ainsi que le classique, le tragique, le social, le politique etc.). Dans les cas les plus aboutis, les valeurs nominales sont diverses et polyvalentes (humanitaire). Mais l'emploi nominal reste le plus souvent instable : on ne parlera donc pas de conversion, ni de lexicalisation.
- un modèle B décrit les nominalisations liées à la constitution de classes sémanticoréférentielles concrètes, en lien avec des usages, qui spécifient et stabilisent des liens combinatoires nom-adjectif (*le muscle soléaire*, *l'os maxillaire*) ou créent des catégories humaines fondées sur des activités ou comportements (*l'incendiaire*, *le suicidaire*).

Ces deux modèles ne sont naturellement pas spécifiques aux dérivés en *-aire*; ils ne couvrent sans doute pas non plus l'ensemble des nominalisations désadjectivales.

De nombreux points mériteraient d'être approfondis et discutés. Revenons sur l'un d'entre eux, avec quelques exemples. On remarquera que la valeur dite de « singularisation » (g) du modèle A rejoint à certains égards ce que nous avons traité en termes d'ellipse - modèle B. De ce fait, il peut paraître artificiel de passer par le biais d'une description en termes de « massification » de *publicitaire*, *humanitaire*, *documentaire* pour aboutir finalement aux sens de un publicitaire, un humanitaire ([+Hum]), un documentaire (film). Plutôt qu'une contradiction, il nous semble qu'on appréhende là une complémentarité des apports des deux modèles: nous y voyons l'indice de l'aboutissement d'une lexicalisation fondée sur l'interaction entre, d'une part, une lexicalisabilité reposant sur un processus sémantique préréférentiel régulier et, d'autre part, des faits relevant de « causes externes » (dans le sens de Guiraud op. cit.). Ainsi, à partir du potentiel couvert par l'adjectif et l'adjectif nominalisé, la langue sélectionne et stabilise certains items dans certaines valeurs, en fonction de ce que « le monde » (social, culturel) retient. Et c'est dans ce cadre que les deux modèles peuvent se rejoindre. Pourquoi en effet un humanitaire (ou un politique) [+Hum], et pas *un judiciaire (ou *un social)? Pourquoi un documentaire (film) et pas *un littéraire (production écrite)? Pourquoi, en d'autres termes, y a-t-il, dans certains cas (seulement), passage du continu (l'humanitaire : le fait humanitaire) au discret (un humanitaire) ? Ce sont les usages, au sein d'une société, qui choisissent, et ceci parfois de manière imprévisible : ainsi trouve-t-on chez un auteur un emploi nominalisé particulier de secondaire (type humain), relevant d'une singularisation:

(22) **Le secondaire** a des réactions lentes et profondes (Emmanuel Mounier, *Traité du caractère*, 1946)

Dans le prolongement de cette réflexion, il faudrait également aborder la problématique de la polysémie, ainsi que celle du changement sémantique, qui dépassent largement le cadre des observations menées. En restant simplement dans le fil de cette réflexion, on peut soulever la question de la différence de « poids » (de fréquence ou d'immédiateté interprétative) entre différents sémèmes d'un même lexème : en effet, dans ce cas, la prééminence d'un des sémèmes amènerait à préférer un modèle descriptif à l'autre. La question se pose notamment pour révolutionnaire (A-N), mais aussi pour militaire et pour publicitaire : en français contemporain, il nous semble que l'interprétation la plus immédiate (en dehors de tout contexte) de le révolutionnaire renvoie à une valeur actancielle (« personne qui prend part à une révolution ») — au détriment de le (fait) révolutionnaire (« ce qui est révolutionnaire »), directement issu de l'adjectif par transcatégorisation selon le modèle A (valeur générique), et plus conforme logiquement à son type dérivationnel. Ce sont encore, nous semble-t-il, des causes externes, historiques, qui conduisent à privilégier cette interprétation nominale actancielle.

C'est ici que l'apport des dictionnaires de langue présente un intérêt notable, lorsqu'ils donnent à voir, au travers des définitions, des exemples attestés largement développés et des notices étymologiques, tout à la fois les processus réguliers préréférentiels et relevant de

causes internes, et les rapports entre les lexèmes et le monde par le biais des emplois de ces lexèmes. Ces observations peuvent être complétées par des recherches dans des corpus contemporains, dont on peut espérer qu'ils donnent des indications sur les évolutions (attestation, par exemple, de *un velléitaire*; émergence du syntagme *les communautaires*), sur les sens contemporains des mots en discours, sur la polysémie et les poids relatifs des différents sens d'un même lexème, sur l'aboutissement avéré d'une conversion.

Bibliographie

- Apothéloz, D. (2002): La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle. Ophrys, Paris.
- Corbin, D. et Temple, M. (1994) : « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles ». *Cahiers de Lexicologie*, 65, pp. 5-28.
- Creissels, D. (2004): « La notion d'adjectif dans une perspective typologique », in J. François et N. Le Querler (éds.): *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses Universitaires de Caen, Caen, pp. 73-88.
- Culioli, A. (1999): Pour une linguistique de l'énonciation Domaine notionnel, Tome 3. Ophrys, Paris-Gap.
- Fradin B., 2003, Nouvelles approches en morphologie. PUF, Paris.
- Guilbert, L (1975): La créativité lexicale. Larousse, Paris.
- Guiraud, P. ([1967] 1986): Structures étymologiques du lexique français. Payot, Paris.
- Habert, B. (1998): Des mots complexes possibles aux mots complexes existants: l'apport des corpus. Mémoire présenté pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches. En ligne http://www.limsi.fr/Individu/habert/Publications/Fichiers/hdr/hdr.html.
- Jacques, M.-P. (2003): Approche en discours de la réduction des termes complexes dans les textes spécialisés, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-le Mirail.
- Kerleroux, F. (1996): *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Kerleroux, F. (1999) : « Identification d'un procédé morphologique : la conversion ». Faits de langues, 7, 14, pp. 89-100.
- Lauwers, P. (2008): « The nominalization of adjectives in French: from morphological conversion to categorial mismatch ». *Folia linguistica*, 42, pp. 135-176.
- Lecolle, M. (2007): « Changement dans le lexique changement du lexique : Lexicalisation, figement, catachrèse ». *Cahiers de Praxématique*, 46, pp. 23-46.
- Martin, R. (1986): « Les usages génériques de l'article et la pluralité », in J. David et G. Kleiber (éds) *Recherches Linguistiques*, 11, pp. 187-202.
- Noailly, M. (1999): L'adjectif en français. Ophrys, Paris-Gap.
- Noailly, M. (2004): « Du lien primordial de l'adjectif et du substantif en français, et du peu d'intérêt de la mise en relation de l'adjectif avec le verbe dans cette même langue », in J. François et N. Le Querler (éds.): *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses Universitaires de Caen, Caen, pp. 151-168.
- Roché, M. (1991): *De l'attribution du genre aux mots nouveaux dans la langue française*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-le Mirail.
- Roché, M. (2003): « Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en -ier(e) », in G. Coll et J.-P. Régis (dir.) Morphosyntaxe du lexique. Catégorisation et mise en discours, actes du Colloque de Tours, 7-8 juin 2002, *Travaux Linguistiques du CerLiCO*, 16, pp. 75-92.

- Roché, M. (2005): « Sur une classe d'adjectifs par conversion », in I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac et M. Rouquier (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Peter Lang, Berne, pp. 321-347.
- Roché, M. (2006): « La dérivation en -ier(e) en ancien français », in Cl. Buridant (éd.), La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane, *Lexique*, 17, pp. 55-96.
- Roché, M. (2009): « Pour une morphologie lexicale », Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle série, XVII, pp. 65-87.
- Sanchez, J. et Cadiot, P. (2007) : « Le cas des substantifs construits X_A -> suf.eur X_A -> conv. X_N : un point de vue sur la synonymie », in F.Berlan et D. Bouverot (dir.) Le Français moderne, 1, pp. 114-140.

Dictionnaires et ressources

- Rey A. (dir) (2000). *Dictionnaire Historique de la langue française*, 3 tomes. Paris : Dictionnaires le Robert.
- ATILF, CNRS. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFi). [en ligne] http://atilf.atilf.fr/tlf.htm
- Frantext [en ligne] http://www.frantext.fr
- Le Littré, *Dictionnaire de la langue française 1872*. CD-Rom Texte Intégral. Marsanne, Redon.